

Date : 1^{er} et 2 juin

Lieux concernés : autour de la Cathédrale et rue Libergier

Nature de la manifestation :

Le centre-ville de Reims vivra à l'heure médiévale à l'occasion des Fêtes Johanniques.

Afin d'assurer la sécurité de cette manifestation, une réglementation provisoire en matière de circulation et de stationnement sera mise en place.

Par ailleurs, les riverains habitant dans le périmètre de sécurité seront soumis aux contrôles effectués par des agents de sécurité.

Stationnement – Village médiéval :

À compter du mercredi 22 mai 2019 à 8 h et jusqu'au jeudi 6 juin 2019, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes :

Place des Martyrs de la Résistance sur le stationnement en épi ainsi que sur les deux places en sortie du parking Royale situées à droite à l'angle de la rue du Grand Credo et de la place des Martyrs de la Résistance.

À compter du jeudi 23 mai 2019 à 8 h jusqu'au jeudi 6 juin 2019 à la fin du démontage, le stationnement sera interdit **cours Anatole France** dans la voie habituellement réservée aux bus de tourisme.

À compter du vendredi 31 mai 2019 à 19 h et jusqu'au jeudi 6 juin, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes pour permettre le bon déroulement de la manifestation :

Cours Anatole France, place des Martyrs de la Résistance, rues du Grand Credo, du Cloître, Eugène Desteuque, du Trésor, Guillaume de Machault, Saint Symphorien, Robert de Coucy, du Cardinal de Lorraine, Voltaire, Pol Neveux, de la Grue, d'Anjou, Rockefeller et des Fuseliers, parking pour autocars Saint-Symphorien.

Stationnement – Défilé :

À compter du samedi 1^{er} juin 2019 à 20 h et jusqu'au dimanche 2 juin 2019 fin de la manifestation, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes pour permettre le bon déroulement du défilé :

Boulevard Paul Doumer, rues Libergier, Chabaud, Clovis, des Capucins, Chanzy et Boulard.

Stationnement GIC-GIG :

À compter du vendredi 31 mai 2019 à 19 h et jusqu'au dimanche 2 juin 2019 fin de la manifestation, le stationnement sera réservé pour les personnes à mobilité réduite : **rue des Tournelles (entre rue des Fuseliers et Chanzy) et rue du Trésor.**

MANIFESTATION

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION PROCHE DE CHEZ VOUS

03 26 77 78 79 – accueil@reims-contact.fr

Circulation – Village médiéval :

À compter du mercredi 22 mai 2019 à 8 h jusqu'au vendredi 24 mai 2019 et du lundi 3 juin 2019 jusqu'au jeudi 6 juin 2019, la circulation des véhicules sera interdite **cours Anatole France, dans le sens place des Martyrs de la Résistance vers la rue Voltaire, rue du Cloître, après l'entrée du parking et place des Martyrs de la Résistance, sur la voie de gauche le long des places en épis.**

À compter du samedi 1^{er} juin 2019 à 5 h jusqu'au dimanche 2 juin 2019, fin de manifestation, la circulation sera interdite dans les rues suivantes : **rues du Trésor, Guillaume de Machault, Robert de Coucy, d'Anjou, Eugène Desteuque, du Grand Credo, du Cloître, du Préau, de la Grue, du Cardinal de Lorraine, des Fuseliers, Cérés, Pol Neveux, Saint-Symphorien, et des Tournelles, cours Anatole France, place des Martyrs de la Résistance.**

L'accès d'entrée et de sortie pour les riverains (en dehors des horaires de la manifestation) se fera en empruntant l'angle cours Anatole France / rue Voltaire.

Circulation – Défilé :

Le dimanche 2 juin 2019 de 8 h à la fin du défilé, la circulation sera interdite pour le passage du défilé sauf les véhicules de secours dans les rues suivantes : **rues Libergier, Rockefeller, Payen, Chabaud, Clovis, des Capucins, Chanzy, du Jard, Hincmar, Boulard, Henri Jadart, des Carmélites, Jeanne d'Arc, Henri Delacroix, Pol Neveux et du Cardinal de Lorraine, boulevard Paul Doumer.**

Fourrière :

Pour le stationnement et la circulation, les véhicules contrevenants seront mis en fourrière et parkés par Autoclub - ZI du Mont St Pierre – 8 rue Marcel Dassault 51430 TINQUEUX.

Installations :

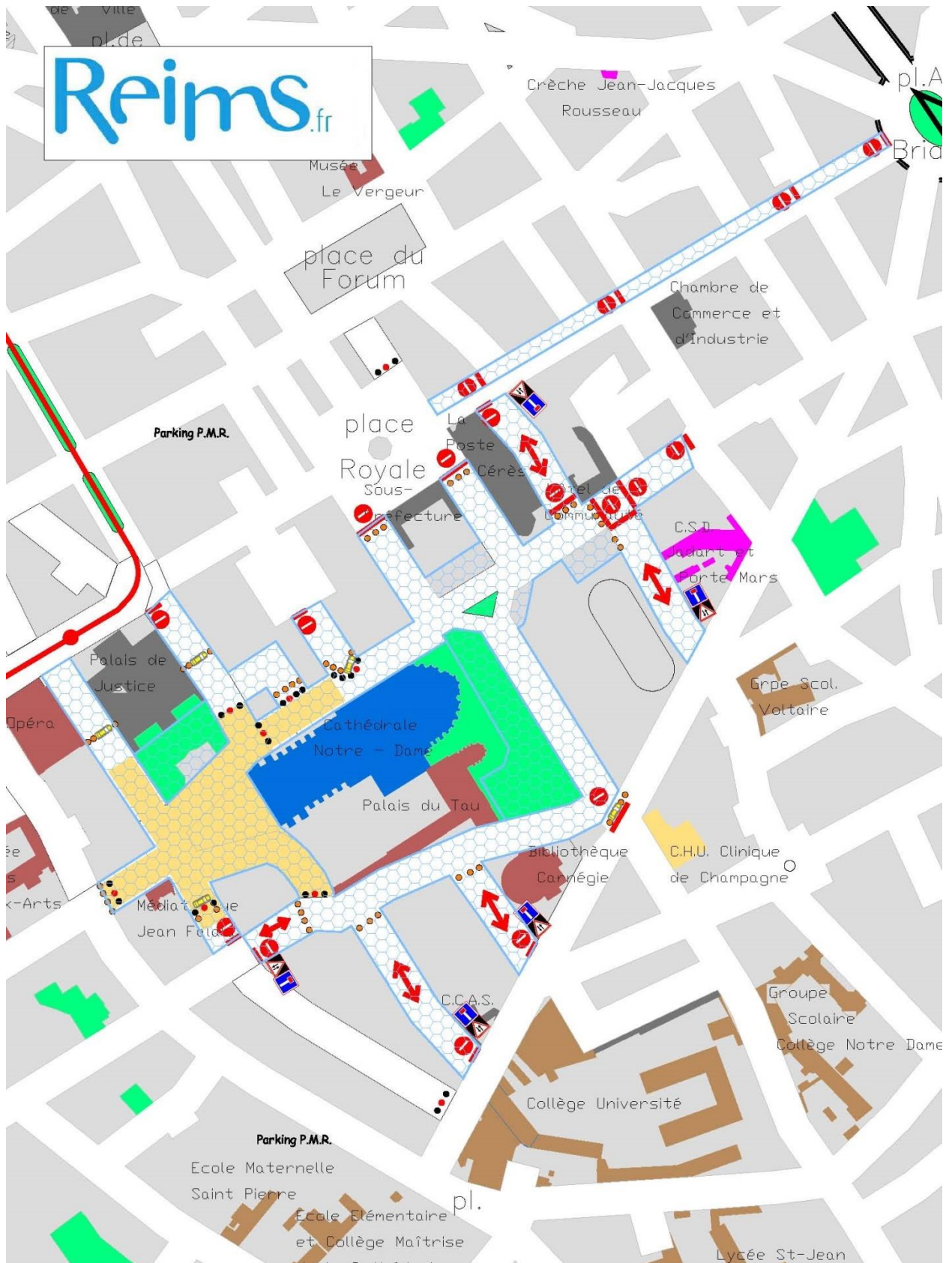
En raison de l'installation des matériels nécessaires pour le défilé du dimanche 2 juin, des personnes interviendront sur le parvis de la cathédrale le **samedi 1^{er} juin à partir de 23 h jusqu'à environ 5 h.**

Collecte des déchets :

La collecte des ordures ménagères du samedi 1^{er} juin au soir sera soit :

- **Maintenue dans les rues suivantes :** rue Libergier, rue Chanzy, rue des Tournelles et rue des Fuseliers.
- **Décalée vers minuit dans les rues suivantes :** cours Anatole France, place des Martyrs de la Résistance, rue Saint Symphorien (partie comprise entre les rues Desteuque et Voltaire) rue Rockefeller, place du Cardinal Luçon et rue Tronsson-Ducoudray. **Nous vous demandons de présenter vos bacs ou sacs le plus tardivement possible avant minuit.**
- **Supprimée dans les rues suivantes :** rue du Trésor, rue Robert de Coucy, rue Eugène Desteuque (partie comprise entre rues Grand Credo et Saint Symphorien), rue du Grand Credo, rue du Cloître, rue du Préau, place du Chapitre, rue de la Grue, rue du Cardinal de Lorraine (partie comprise entre Anatole France et Fuseliers) rue Pol Neveux et rue d' Anjou.

La collecte du dimanche 2 juin au soir est maintenue à l'heure habituelle.



FETES JOHANNIQUES - VILLAGE MEDIEVAL
Le Samedi 01 et Dimanche 02 JUIN 2019